

Contrat de Collaboration

Je soussigné

Autorise la société BCD Financial Group, dans le cadre de son service premium, à prendre en charge la gestion de mon portefeuille d'assurances et à proposer différents services détaillés ci-dessous :

1. Gestion du portefeuille d'assurance choses :

- BCD Financial group, représente ses clients auprès de compagnies d'assurances avec lesquelles ils sont engagés.
- Reçoit une copie des correspondances, et des informations en relations desdits contrats. A la possibilité de déclarer les sinistres et de correspondre au nom de ses clients avec les compagnies d'assurances.
- Vous informe, et vous conseille sur les principaux éléments des contrats et s'assure du bon fonctionnement des prestations.

2. Fiscalité:

- BCD Financial Group vous assiste dans les procédures relatives à l'administration fiscale : optimisation, conseils, courriers, déclaration (simplifiées et ordinaire) etc. Les démarches sont entièrement réalisées par BCD Financial group afin de rendre l'interaction avec les services de taxation simple, efficace et compréhensible.

3. Caisse maladie:

- Chaque année, BCD Financial Group informe ses clients des nouvelles primes et vous conseille sur les meilleurs choix possibles.
- Le département dédié s'occupe de vous informer sur les prestations que couvre la LAMAL, la législation en vigueur, les délais de résiliations, et vous assiste dans le choix des complémentaires et de leurs couvertures.

4. Planification Financière:

- BCD Financial Group analyse votre situation au regard du système social Suisse en rapport avec vos objectifs (achats immobiliers, capitaux pour enfants, couvertures de risques, diversification de placement etc) .
- Vous conseille sur les questions que posent l'AVS, la LPP et la prévoyance privée (rachat possible lpp, projections retraite etc).
- BCD Financial Group procède en votre nom à la recherche de toutes vos polices de libre passage ainsi que les différentes alternatives de leurs placements.

5. Planification immobilière:

- BCD Financial Group étudie vos projets immobiliers et/ou optimise le financement hypothécaire.
- Vous assiste dans la recherche de biens immobiliers, contacte les banques et assurances pour l'obtention des meilleures conditions.

Le présent contrat de collaboration est pour une durée d'un an à compter de la date de signature. Le contrat se renouvelle tacitement pour une durée d'un an et est résiliable avec un délai de 6 mois de préavis pour la fin d'une année calendaire par courrier recommandé.

BCD Financial Group s'engage à ne pas divulguer et à protéger toutes informations relatives à ses clients.

Le présent contrat est soumis à une prime de chf /mensuel. La prime est payable d'avance chaque mois.

Le présent contrat est sujet à la loi Suisse et régie par les articles 394ss du Code des Obligations (CO).

....., le

BCD Financial Group:

Signature du client:

